



ETATS-UNIS UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE HANDICAPÉE PAR LES PROBLÈMES INTERNES

La visite effectuée à Alger les 6 et 7 janvier par le sous-secrétaire d'État américain adjoint pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, David Schenker, a accru le manque de visibilité de la position des Etats-Unis concernant la question de la décolonisation du Sahara occidental. p.2



SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES
PALESTINIEN ET SAHRAOUI

Une dimension anti-impérialiste

© Photo : D.R

DÉVELOPPEMENT DES ZONES D'OMBRE



«Les efforts seront
poursuivis pour
parachever les
programmes de
développement»
p.3

MANQUE DE MATIÈRE PREMIÈRE, LE BOUC ÉMISSAIRE DES PRODUCTEURS



Flambée des prix sur le marché, les ménages en détresse

La faiblesse et la stagnation des salaires et des pensions de retraités et des minima sociaux depuis plusieurs années avec la hausse inédite des dépenses ont plongé le consommateur algérien dans la précarité. p.4

Ministère du Commerce Météorologie

«Une campagne ciblée» contre les réformes du secteur

Le ministère du Commerce a mis en garde contre «une campagne ciblée» contre les réformes initiées au niveau du secteur, orchestrée par «certaines parties» via des pages et comptes «suspects» sur les réseaux sociaux.

Activité orageuse à partir d'hier samedi après-midi

Des pluies parfois sous forme orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, ont affecté depuis hier samedi après-midi les wilayas de Mostaganem, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Blida, Tiaret, Ain Defla et Médéa, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météorologie spécial (BMS).



ETUSA

30% d'économie d'énergie envisagés sur les bus convertis au diesel-GPLC

Plus de 30% d'économie d'énergie sont envisagés au niveau de la consommation de diesel des bus qui seront convertis du diesel au «Dual-fuel» (Diesel-GPLC), a indiqué hier samedi à Alger le Directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), Yacine Krim.

Etats-Unis

Une politique extérieure handicapée par les problèmes internes

La visite effectuée à Alger les 6 et 7 janvier par le sous-secrétaire d'Etat américain adjoint pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, David Schenker, a accru le manque de visibilité de la position des Etats-Unis concernant la question de la décolonisation du Sahara occidental.

Il s'agit de savoir si la prochaine administration américaine va annuler la décision du Président Donald Trump de reconnaître la marocanité de ce pays considéré comme la dernière colonie en Afrique par la communauté internationale.

«Chaque administration a la prérogative de définir sa politique étrangère», a affirmé David Schenker, jeudi à Alger. «Pour nous, seul le dialogue politique entre le Maroc et le Front Polisario autour du plan marocain d'autonomie est en mesure de résoudre définitivement ce conflit», a-t-il indiqué.

Cette position va à contre-courant du consensus international établi sur le Sahara occidental, et de l'action de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et d'autres institutions internationales, en vue d'organiser, sans délai, un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, en accord avec les décisions des Nations unies.

La nouvelle administration Biden fera-t-elle preuve de l'impartialité exigée par les défis actuels ?

C'est ce que l'Algérie attend des Etats-Unis, a déclaré notre ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Plusieurs indices laissent penser que l'Administration Joe Biden pourrait remettre en cause la décision unilatérale en faveur du Maroc, que Donald Trump a prise alors qu'il était évident que quelques semaines après il ne serait plus le président des Etats-Unis.

Dernièrement, le chercheur et analyste américain, Doug Bandow, également ancien assistant spécial du Président Ronald Reagan, cité par l'agence Sahara Press Service, a qualifié l'annonce de Trump à propos de la reconnaissance de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental de «véritable agression», prévoyant le retour de la Di-



«La déclaration de Trump ne change pas la nature de la cause sahraouie selon le droit international». (Photo: DR)

rection de Biden à la position initiale de Washington. «La déclaration de Trump ne change pas la nature de la cause sahraouie selon le droit international», a

écrit le chercheur dans un article publié par des médias américains. Et d'affirmer que «personne au monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara oc-

cidental, tandis que ce pays, membre à part entière de l'Union africaine, a gagné la reconnaissance de plusieurs pays».

Le monde «se souviendra de cette position qui émane plutôt de la direction de Trump que d'un changement dans la politique américaine, et qui constitue, instinctivement, une source de doute». On sait que dans le dossier du Sahara occidental, et particulièrement concernant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, la position de l'Algérie et celle de la Russie, convergent parfaitement.

En novembre dernier, dans un entretien accordé à Radio Internationale Algérie, l'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, a réaffirmé la position de son pays concernant le «droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», et ce, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent «conformément aux résolutions internationales de l'Assemblée Générale des Nations unies et le Conseil de sécurité».

Le dossier du Sahara occidental venait d'être minutieusement examiné lors d'un entretien téléphonique entre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et son homologue algérien, Sabri Boukadoum.

Notons qu'en même temps que le sous-secrétaire d'Etat américain adjoint pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, la secrétaire aux Forces aériennes américaines, Barbara Barrett, a fait également une visite officielle de deux jours à Alger à la tête d'une importante délégation militaire. Le paysage international fait ressortir une perte d'influence des Etats Unis dans le monde au profit de la Chine et de la Russie. Pour Mathieu Arès, professeur à l'école de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et chercheur au Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation de l'Université de Québec (toutes deux à Montréal), cité par l'agence Sputnik, Biden prend le relais de Trump, dans un contexte extrêmement tendu d'émeutes à Washington.

«Il y a d'énormes cassures au plan social interne aux Etats-Unis», fait-il constater. Son impression : les premières années de Biden vont tellement être occupées par l'agenda national qu'on ne verra pas de grandes avancées dans le domaine de la politique étrangère.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.



REPÈRE

Montage automobile

Début du procès en appel à la Cour d'Alger

Le procès en appel dans les deux dossiers de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale du 5^e mandat du candidat à la Présidentielle d'avril 2019, de Abdelaziz Bouteflika, dans lequel sont poursuivis plusieurs ministres et cadres, à leur tête les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, a débuté hier samedi à la Cour de justice d'Alger. Ce procès, programmé à la Cour d'Alger avec une composante spéciale, intervient après que la Cour suprême ait accepté le pourvoi en cassation introduit par la défense des accusés.

Il s'agit, en effet, du 1^{er} dossier de corruption, traité en décembre 2019 par le Tribunal de Sidi M'hamed, et dans lequel sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que les trois anciens ministres de l'Industrie, Youcef Youfi, Mahdjoub Bedda et Abdesselam Bouchouareb et le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane. Ont été également condamnés les propriétaires des usines de montage, Hassane Larbaoui et Mohamed Bairi, et l'ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad. Ils sont poursuivis pour des chefs d'inculpation liés à la corruption, détournement de fonds publics, octroi d'indus privilégiés, notamment en matière de montage automobile, et financement occulte de la campagne électorale de l'ancien candidat à la Présidentielle d'avril 2019. Ils ont été en outre condamnés de 3 à 15 ans de prison ferme, assortis d'amendes.

Le 25 mars 2020, la première Chambre pénale près la Cour d'Alger avait condamné les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, respectivement à 15 et 12 ans de prison ferme, et les deux anciens ministres de l'Industrie Youcef Youfi et Mahdjoub Bedda à 5 ans de prison ferme, dans le cadre des deux affaires relatives au montage automobile et au financement occulte de la campagne électorale d'avril 2019.

Agence

■ Développement des zones d'ombre

«Les efforts seront poursuivis pour parachever les programmes de développement»

Le Conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merad, a assuré, avant-hier vendredi dans la wilaya déléguée de Timimoun (Adrar) que les efforts seront poursuivis pour parachever les programmes de développement, tout comme il sera veillé à une bonne exploitation des projets en vue d'atteindre l'essor économique espéré et le développement durable de ces zones d'ombre à l'effet d'inverser la tendance d'exode vers le monde rural.

«Le développement des zones d'ombre traduit la forte volonté des hautes autorités du pays d'améliorer les conditions de vie du citoyen là où il se trouve et quels que soient les défis de développement», a-t-il indiqué. Les pouvoirs publics, a poursuivi Brahim Merad, ont placé au centre de leur intérêt la garantie d'une vie décente au citoyen vivant dans ces zones d'ombre et faciliter à celles-ci leur développement, à travers leurs différents services et infrastructures, de sorte, a observé le Conseiller du chef de l'Etat, à assurer la stabilité des citoyens et inverser la ten-



■ Les pouvoirs publics, a poursuivi Brahim Merad, ont placé au centre de leur intérêt la garantie d'une vie décente au citoyen vivant dans ces zones d'ombre et faciliter à celles-ci leur développement. (Photo : D.R)

dance d'exode de la ville vers le monde rural. «Les efforts de développement déployés dans ces régions, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement, entrent dans le cadre des mesures visant à épargner à leurs citoyens les risques majeurs mais aussi la préservation des activités économiques, à l'instar de l'agriculture de type oasisien exercée dans ces contrées», a-t-il rappelé. Faisant observer que la mise en forme des dites démarches, traduit la concrétisation, sur le terrain, des engagements pris par le président de la République pour éliminer les disparités entre les différentes

régions du pays. A Timimoun (Adrar) où il a entamé sa visite de travail de cinq jours, le Conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre a inspecté plusieurs projets de développement de zones d'ombre dans différentes communes et pris connaissance des préoccupations de leurs habitants. Principalement le désenclavement, la réalisation de structures et le raccordement aux réseaux divers. Saluant, à l'occasion, les efforts déployés sur le terrain et ayant fait de ces zones d'ombre des chantiers ouverts dans différents domaines en rapport direct avec

le quotidien du citoyen. A Adrar, le Conseiller du chef de l'Etat chargé des zones d'ombre devait inspecter les projets de développement dans ses différents territoires. «La wilaya d'Adrar a réussi dans une grande proportion en ce qui concerne l'exécution du programme de développement des zones d'ombre, en réalisant en une seule année de nombreux projets liés à l'approvisionnement en eau potable et en électricité, ainsi que le raccordement au réseau d'assainissement, influant ainsi positivement sur le cadre de vie général», a fait remarquer Brahim Merad.

Rabah M.

BRÈVE

Fin de fonction

Le Président Tebboune met fin aux fonctions du ministre des Transports Lazhar Hani

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre des Transports, Lazhar Hani, indique samedi un communiqué des services du Premier ministre. «Sur instruction de Monsieur le président de la République, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Lazhar Hani en sa qualité de ministre des Transports», lit-on dans ce communiqué. «Cette décision a été prise à la suite de l'engagement d'une opération d'importation par la compagnie nationale Air Algérie de fournitures liée à l'activité de Catering et ce, sans tenir compte du contexte économique national et des orientations financières visant la gestion rationnelle des devises et la priorité à accorder à la production nationale», précise la même source. Le P-dg d'Air Algérie et le responsable du catering au sein de la compagnie ont été également relevés de leurs fonctions, annonce le communiqué. M. Farouk Chiali, ministre des Travaux Publics a été chargé de l'intérim du ministère des Transports, selon la même source.

Agence

■ Équipements et installations radioélectriques à connecter aux réseaux ouverts au public

L'Arpce homologue 475 dont 4 modèles de terminaux de paiement électronique (TPE)

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (Arpce) a homologué durant l'exercice 2020, 475 équipements et installations radioélectriques destinés à être connectés aux réseaux ouverts au public dont 4 modèles de terminaux de paiement électronique (TPE), et traité 334 demandes d'information en matière d'homologation, a indiqué cet organisme dans son bilan d'activité pour la période suscitée publié, jeudi dernier sur son site officiel. L'Arpce, poursuit la même source, a accordé et/ou délivré 111 autorisations d'exploitation des services de la poste et des communications électroniques ainsi que 6 autorisations de fourniture de services de Cloud computing et 10 autorisations de fourniture de services de géolocalisation. Pour ce qui est du contrôle des réseaux, l'Arpce a fait état, à la période indiquée, du contrôle de 481 points de mesure répartis sur 5 wilayas, pour la technologie 4G, effectué vingt missions de vérification des valeurs limites d'ex-

position du public au champ électromagnétique et 20 autres missions de contrôle dans le cadre du traitement des cas de brouillage signalés par les opérateurs de la téléphonie mobile. «7.322 réclamations ont été traitées avec les opérateurs concernés, s'agissant du traitement des réclamations et protection des abonnés», précise l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (Arpce). La même source a également fait état de sanctions financières s'élevant à 672,85 millions de dinars infligées durant l'exercice 2020 à des opérateurs de la Poste et des télécommunications électroniques pour, a fait savoir l'Arpce, non-respect de leurs obligations. Faisant remarquer que 4 catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie fixe et mobile ont été approuvés, alors que 78 offres promotionnelles et permanentes ont été examinées. L'Arpce, ajoute encore le communiqué, a autorisé le déploiement des services 4G dans

quatre nouvelles wilayas pour l'opérateur Optimum Télécom Algérie (Djezzy), à savoir Laghouat, Tébessa, Naâma et Khenchela. Et, lit-on encore à travers ce document, procédé à l'assignation au profit des opérateurs de la téléphonie mobile des canaux de fréquences dans la bande (71-76/81-86 GHz) et de 15 MHz supplémentaires au profit des opérateurs de la téléphonie mobile dans la bande 2100 MHz. Fin décembre dernier, L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (Arpce) a mis en place une nouvelle procédure de traitement des réclamations des abonnés. «Tout abonné peut saisir l'Autorité de régulation par courrier, courriel, ou à travers l'interface dédiée à cet effet sur son site officiel. L'Autorité de régulation met à la disposition des abonnés une plate-forme de signalisation des réclamations sur son site web officiel», avait indiqué un communiqué de cet organisme.

Rabah M.

YENNAYER 2971

Patrimoine

Lancement à Batna des festivités officielles et nationales

Le coup d'envoi des festivités officielles et nationales pour la célébration du nouvel an Amazigh «Yennayer 2971» a été donné, vendredi à Menaâ (Batna), en présence de plusieurs responsables. A cette occasion, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a souligné, dans son intervention, que «la célébration de Yennayer à travers le pays, et sa singularité d'une région à une autre, constitue une tradition et une consolidation de l'identité algérienne», assurant que «la célébration de Yennayer est une grande fête qui regroupe, dans la convivialité et la joie, les familles». «L'objectif de ces célébrations est de mettre en avant le patrimoine culturel et civilisationnel de la nation et sa glorieuse histoire», a-t-il ajouté, en présence notamment du secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, du commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, et du wali de Batna, Toufik Mezhoud.



M. Hamidou a également souligné que «la constitution de Tamazight, avec ses caractéristiques et ses composantes, et sa promotion dans sa diversité à travers le territoire national, en tant qu'élément contribuant à enrichir la diversité culturelle et civilisationnelle de la nation, mettra fin à la polémique sur l'identité». Il a ajouté que «le secteur du tourisme oeuvre à accompagner et promouvoir le patrimoine national et à valoriser celui amazigh matériel et immatériel notamment et mettre en avant les sites renseignant sur la civilisation amazighe et les intégrer dans le développement du secteur du tourisme». De son côté, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad a relevé que la célébration de Yennayer «nourrit le sentiment de fierté de nos référents civilisationnels amazighs, enracinés dans l'histoire et consolide la cohésion entre les Algériens, au service de la patrie». Et d'ajouter : «Faisons de cette fête qui transcende le temps, le catalyseur qui permet de construire la personnalité nationale fière de ses composantes identitaires dans un climat de paix, de réconciliation, d'ouverture et de rejet de la division». Les festivités de célébration du Nouvel An amazigh 2971, qui ont drainé un public nombreux, habitants de la région de Menaâ et invités d'autres wilayas, ont été marquées par l'organisation de diverses expositions reflétant le riche patrimoine culturel de la région, au stade municipal de Menaâ sur les rythmes chaous des «Rahaba» et les chants de Ahellil, d'une troupe venue de Timimoun.

Agence

Manque de matière première, le bouc émissaire des producteurs

Flambée des prix sur le marché, les ménages en détresse

La faiblesse et la stagnation des salaires et des pensions de retraités et des minima sociaux depuis plusieurs années avec la hausse inédite des dépenses ont plongé le consommateur algérien dans la précarité. Ce qui explique la baisse du pouvoir d'achat qui s'est accentuée avec l'arrivée de la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a causé la perte d'emplois pénalisant, particulièrement, les salariés qui subissent la précarité des durées de l'emploi.



■ Cette inflation est justifiée par les répercussions de la crise sanitaire et économique qui a entraîné la dégradation du pouvoir d'achat. (Photo : DR)

La hausse inexplicable et surtout incompréhensible d'une gamme de produits alimentaires de première nécessité, en l'occurrence, les pâtes alimentaires, les légumes et les produits laitiers ont affecté directement le budget des ménages, incapables de faire face à l'inflation qui devra s'accroître davantage en 2021, selon la LF 2021 qui prévoit une inflation de 4,5 % et un déficit budgétaire de plus de 13%.

La flambée des prix sur le marché est causée, également, par les augmentations des prix de produits au départ des usines. Cette régulation indépendante des prix des produits destinés à une large consommation est justifiée, selon certains acteurs du marché, par la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires, dont la plupart sont subventionnés en Algérie. L'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) ne cesse de dénoncer la hausse incompréhensible des prix des produits alimentaires sur le marché qui ne fait que progresser la précarité des ménages et des salariés qui subissent des pressions quotidiennes. Le taux de pauvreté dans le pays ne cesse, à son tour, de grimper, tout comme les pré-

dépenses alors que les salaires sont en stagnation et le chômage en ascension. Certes, la double crise sanitaire et économique n'a pas affecté uniquement les ménages, mais aussi les industriels qui eux aussi bénéficient du soutien de l'Etat pour couvrir leurs charges fixes. Pour compenser, par ailleurs, leur déficit et maintenir leurs activités, certains industriels décident de réguler les prix de leurs produits au départ de l'usine.

Ces jours-ci, la polémique enfle sur une supposée hausse des prix du sucre granulé destiné aux industriels. Une information qui n'a, jusque-là, pas été confirmée ou infirmée. Ce qui dit sur l'intention de ces producteurs, aussi conscient de l'impact d'une telle décision sur le prix d'un large éventail de produits alimentaires (boissons, lait et ses dérivés, les biscuits...). L'information a été rapportée par l'Apoce qui s'est indignée face à la flambée incessante des prix sur le marché, qui se répercute sur le mode de vie des Algériens dont une partie n'arrive plus à se nourrir correctement à cause de la privation et la cherté de la vie.

Réagissant à cette nouvelle, le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans (Anca), Hadj Tahar Boulenouar a mis en doute cette information, tout en reconnaissant, paradoxalement, une hausse prévisible des produits alimentaires durant le premier semestre 2021. Justifiant cette inflation par les répercussions de la crise sanitaire et économique qui a entraîné la dégradation du pouvoir d'achat, l'instabilité des entreprises et surtout la fermeture de plusieurs commerces. Il a appelé, dans ce sens, à l'accélération de l'ouverture des marchés de proximité pour créer de l'emploi et vendre les marchandises. Ainsi promouvoir la concurrence. Dans le cas échéant, c'est aux industriels de répondre à cette question et d'apporter des explications quant à leur nouvelle politique de prix, sachant que le produit concerné bénéficie des subventions publiques. Fixer librement les prix de vente des produits par les fournisseurs qui, à son tour, influence le distributeur et le vendeur est une pratique courante sur le marché algérien, en absence de rigueur et de contrôle. Un écart qui sera sup-

porté par le consommateur final, alors que l'aval de l'Etat est plus que nécessaire dans cette démarche. L'imposition des prix de revient des produits subventionnés sur le marché est probablement l'une des raisons qui pousse l'Etat à revoir la liste des produits subventionnés. C'est ce qu'a déclaré récemment, le ministre des Finances, Benabderahmane. «Nous œuvrons pour que le soutien de l'Etat profite aux citoyens qui en ont le plus besoin», a-t-il souligné, précisant que la révision des subventions de l'Etat est pour bientôt. Les ménages algériens sont malheureusement habitués à la hausse injustifiée des prix des produits alimentaires. En novembre dernier, une augmentation de 10 à 20 dinars a été constatée sur les prix des pâtes alimentaires. Une tendance que compte suivre d'autres producteurs du sucre et de l'huile. Les signes forts d'une crise économique sans précédent sont déjà là. En absence de contrôle et de rigueur des autorités, la situation risque de s'aggraver, et ce, malgré le caractère social réputé de l'Etat algérien.

Samira Takharboucht

ETUSA

Transport urbain

30% d'économie d'énergie envisagés sur les bus convertis au diesel-GPLC

Plus de 30% d'économie d'énergie sont envisagés au niveau de la consommation de diesel des bus qui seront convertis du diesel au "Dual-fuel" (Diesel-GPLC), a indiqué hier samedi à Alger le Directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), Yacine Krim.

Lors d'un entretien accordé à l'APS, M. Krim a fait savoir que la conversion des bus roulant au Diesel vers le diesel-GPLC, via des kits installés par une main d'œuvre locale, permettra d'atteindre une économie d'énergie de plus de 30% sur le budget de l'Etusa dédié au gasoil dont le coût annuel s'élève à près de 200 millions DA. Sachant que le parc de bus de l'Etusa pour la wilaya d'Alger est de 847 bus, dont 300 bus dédiés au transport d'étudiants et 150 bus de transport de personnels.

«Le montage de ces kits a pu être réalisé par les techniciens de Naftal et ceux de l'Etusa. Lors des premiers essais, nous avons constaté de bonnes performances du premier bus hybride, il active désormais sur notre réseau de transport du personnel», a indiqué le DG de l'Etusa, précisant que les essais se poursuivent durant le mois en cours.



Par ailleurs, M. Krim a énuméré les différentes niches d'économie d'énergie au niveau de l'entreprise publique dont plusieurs sont en cours d'exploitation. Ainsi, a-t-il rappelé, 99% du parc de véhicules de services de l'Etusa est passé au GPLC.

De plus, une réflexion existe au sein de l'entreprise dans le cadre de l'exploitation de l'énergie solaire notamment à travers l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau des dépôts et des guichets de billetterie de l'Etusa et la mise en service de chauffe-eaux solaires au niveau des eaux sanitaires de ses ateliers.

«Les investissements nécessaires sont importants mais nous y pensons. Certes, ce sont plusieurs petites actions, mais nous visons à les multiplier davantage afin d'atteindre des taux importants d'économie d'énergie», a confié le DG de l'Etusa.

Concernant l'activité de l'entreprise de transport urbain et suburbain durant la pandémie du Covid-19, M. Krim a fait savoir que malgré une baisse du chiffre d'affaires de près de 30 % l'activité de l'entreprise n'a pas cessé durant toute cette période.

«Notre activité ne s'est pas totalement arrêtée car nous avons, entre autres, été sollicités par la wilaya d'Alger pour le transport du personnel de santé au niveau de la capitale. Nous avons également transporté du personnel d'entreprises qui devaient maintenir leurs activités pendant la crise sanitaire en l'absence de transport collectif urbain et sub-urbain, et ce, grâce aux conventions que nous avions signées», a-t-il souligné.

Agence

Pour plus de transparence et d'efficacité

La réforme de fond du système douanier est déjà en marche

La réforme s'impose pour assainir le secteur douanier et le commerce extérieur. La priorité a été donnée, en effet, à la restructuration du système douanier de l'administration des Douanes «afin de parvenir à une approche intégrée englobant tous ses aspects et travaille également à renforcer les mécanismes d'éthique de cette profession pour s'adapter au mieux au plan de relance économique». Un mécanisme devenu plus que nécessaire pour lutter efficacement contre la contrebande et les pratiques frauduleuses qui prédominent le commerce extérieur, mais aussi pour plus de transparence et de fiabilité de leurs interventions.

Il sera procédé, dans ce sens, à une réforme de fond en vue de «la modernisation et l'actualisation des mesures douanières en application des recommandations des autorités publiques, l'administration des Douanes vise un but suprême qui est celui d'apporter une grande contribution dans l'exécution du nouveau plan économique», selon les déclarations de la Direction générale des douanes, re-

prises par l'APS. En plus de la numérisation du système douanier, un projet de révision de la réglementation douanière est en cours d'examen, et ce, «en application des nouvelles directives économiques tout en prenant en considération le projet de numérisation de l'administration des Douanes dont la concrétisation demanderait la révision d'un nombre de mesures contenues dans ce projet», a précisé la même source.

Cette restructuration vise «un meilleur accompagnement au profit des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'industrie des hydrocarbures et des ressources minières tout en bénéficiant de la convention de Kyoto de manière à les motiver pour la création de la valeur ajoutée».

Egalement, aider les services de douanes à lutter efficacement contre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption et renforcer leur champ d'intervention, introduit dans le nouveau statut particulier des douanes.

«Ce nouveau projet va renforcer les mécanismes de contrôle tout en élargissant les

compétences des douanes ainsi que la protection des agents, notamment lors des opérations d'interventions», a indiqué la DGA, précisant que «les cadres centraux, régionaux et locaux des Douanes ainsi que les partenaires et les intervenants concernés participent à cet atelier (de révision) dans le but de parvenir aux plus hauts degrés de l'efficacité. Elle va permettre au douanier d'exercer pleinement ses pouvoirs ce qui apportera un plus dans le domaine de la protection de l'économie nationale».

Depuis le début de l'année 2020, les services de la DGA mènent des enquêtes approfondies afin de détecter toutes les infractions liées au commerce extérieur, plombé par les pratiques frauduleuses de certaines parties. Durant les 11 premiers mois de la même année, ils ont saisi plus de 7 milliards de dinars de marchandises de la contrebande frontalière et recouvré plus de 43 milliards de pénalités et 8 milliards représentant la valeur de la surfacturation.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Aïn Beïda (Oum El Bouaghi)
Suspension du P/APC par intérim
 Le P/APC par intérim de la ville de Aïn Beïda, D.R., ainsi que 3 autres membres viennent d'être suspendus de leurs fonctions mercredi dernier (6/1/2021) par le chef de l'exécutif de la wilaya de Oum El Bouaghi suite à leur placement en contrôle judiciaire dans une affaire ayant trait à la location d'un local faisant auparavant office de pharmacie dans la bourgade de Bir Ounes, et ce pour dépassement des prorogatives et attribution de privilèges illégaux sans se référer aux dispositions réglementaires prévues par la loi. Le P/APC par intérim qui était vice-président chargé du patrimoine de la commune avait notifié la décision de location en question. Ce dernier a remplacé le maire T.Z., seulement après 2 mois qui a été suspendu dans une affaire de prolongation illégale de location du marché à bestiaux. Cette décision a été prise par le wali de la wilaya de Oum El Bouaghi conformément à l'article 43 du code communal qui stipule que tout élu ayant fait objet de mesures judiciaires ne peut pas poursuivre son mandat électif, et ce jusqu'au jugement définitif.

A. Remache

Mila
Saisie de 195 pièces de monnaie archéologiques à Zeghaia

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya de Mila ont récupéré 195 pièces de monnaie archéologiques et appréhendé deux personnes impliquées dans la commune de Zeghaia, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué. L'enquête dans cette affaire a été ouverte suite à des informations parvenues au service de la police relevant une vente de pièces de monnaie archéologiques sur les réseaux sociaux, a indiqué la même source, soulignant que les investigations ont été menées par les éléments de la BRI et ceux de la lutte contre la cybercriminalité. Un plan d'action a été élaboré et s'est soldé par l'arrestation de deux personnes, âgées de 28 et 30 ans, à bord d'un véhicule touristique, à l'entrée Est de la ville de Zeghaia (à l'ouest de Mila), a-t-on détaillé. Les deux suspects étaient en possession de 195 pièces de monnaie anciennes, a ajouté la même source, poursuivant que l'expertise faite par les services locaux de la culture ont démontré que les pièces de monnaie ont une valeur historique et archéologique, puisqu'elles remontent à l'époque numide. Après le parachèvement des procédures d'enquête d'usage, les deux présumés coupables ont été présentés devant le parquet compétent à Mila, a conclu la même source.

Agence

Communiqué de presse de la première édition du Congrès national des étudiants en pharmacie (CEP) organisé par l'ASEPA



Le Congrès national des étudiants en pharmacie (CEP), parrainé par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, se tiendra du 14 au 16 janvier 2021 sur une plateforme en ligne «ZOOM». Des intervenants locaux et internationaux y seront conviés, ainsi que des chefs de département de pharmacie des différentes facultés de médecine d'Algérie. Les trois jours du congrès se verront riches en conférences, webinaires et ateliers variés destinés d'une part, à toute personne liée au domaine médical (étudiants et professionnels) et d'autre part au grand public par une vulgarisation du contenu et un partage en direct sur les réseaux sociaux du congrès. -Le programme sera inauguré par une table ronde discutant des attentes du secteur professionnel envers l'étudiant. Suivront plusieurs conférences où seront abordées différentes thématiques ci-après : «L'immunothérapie» avec la présence de professionnels du domaine dont le Professeur Salah Samir Sofiane, immunologue et chef de service d'immunologie au CHU Mustapha, le Professeur Meddour Yanis, chef d'unité

La Covid-19 est la Une des médias depuis le début de cette année, et l'actualité de la santé se trouve par conséquent au centre de toutes les préoccupations. C'est dans cette perspective que l'Association scientifique des étudiants en pharmacie d'Alger (ASEPA) organise le premier congrès étudiant en Algérie avec, comme thématique, «L'étudiant en pharmacie face à l'actualité pharmaceutique».

d'immunogénétique et d'immunologie cellulaire à l'hôpital central de l'Armée, ainsi que le docteur Benidir Mounira, Cheffe du Laboratoire d'auto-immunité de l'Institut Pasteur (IPA). «La Biotechnologie» «Le pharmacien face à la pandémie du covid : Conséquences, répercussions et enjeux sur la santé publique» animée par plusieurs spécialistes de la santé dont le docteur DJA-Ballah Hakim, spécialiste Américain en pharmacologie moléculaire et expert en virologie. «Maladies sexuellement

transmissibles, où en sommes-nous en 2021 ? » : Etats des lieux, protocole de prise en charge, traitement et perspectives avec la participation de spécialistes du domaine. «La Pharmaco-économie» : comparatif entre la pharmaco-économie en Algérie, Asie et Europe avec l'intervention du docteur Aissaoui Amine, chercheur à l'université de Paris et docteur en sciences économiques et en pharmacie. Par ailleurs, l'ASEPA proposera divers ateliers destinés aux étudiants en pharmacie qui oscillent autour des affaires réglementaires, marketing, et pharmacovigilance. Le congrès se clôturera par le «PHARM' COMPET», une compétition ouverte aux participants (étudiants en pharmacie) qui auront à répondre à des questions se rapportant aux sujets abordés lors des conférences. Lors de ce congrès, l'ASEPA a pour objectif de viser plus de 2000 participants à l'échelle nationale afin de mettre en exergue le rôle et l'importance de la pharmacie à l'ombre de cette pandémie mondiale tout en faisant le point sur l'actualité médicale et pharmaceutique.

C.P

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.
MOB : 0782519683

BMS : activité orageuse sur plusieurs wilayas de l'Est



Une activité orageuse accompagnée d'averses de pluie et/ou de grêle affectera à partir de vendredi soir les wilayas de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, le sud de Sétif et le nord de Biskra, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). (Photo > D. R.)

Blida : Yennayer, une fête reflétant l'attachement des habitants à leur identité amazighe



A l'instar des autres wilayas du pays, le Nouvel An amazigh, coïncidant avec le 12 janvier de chaque année, est célébré par les habitants de Blida, dont particulièrement ceux des villages de l'Atlas blidéen, à travers la remise au goût du jour d'us et coutumes légués par les ancêtres depuis près de 3000 ans. Un reflet évident de leur attachement à leur identité amazighe. (Photo > D.R.)

Arrestation de 117 individus impliqués dans diverses affaires criminelles en décembre



Les services de Sûreté de la circonscription administrative de Bab El-Oued ont arrêté, au cours du mois de décembre dernier, 117 individus impliqués dans diverses affaires criminelles, a indiqué, jeudi, un bilan des services de Sûreté de la wilaya d'Alger. (Photo > D. R.)

Saisie de 7 milliards de DA de marchandises au cours des 11 premiers mois de 2020



Les services des Douanes algériennes ont saisi près de 7 milliards de DA de marchandises destinées à la contrebande transfrontalière, au cours des 11 premiers mois de 2020, a-t-on appris jeudi, auprès de la Direction générale des douanes. (Photo > D. R.)

Sahara occidental

Le processus de règlement sous son ancienne formule est «dépassé»

Le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE), Oubi Buchraya Al-Bashir, a affirmé jeudi, que le processus de règlement de la question sahraouie sous son ancienne formule est techniquement «dépassé», en raison du désengagement du Maroc de ses obligations.

Invité du programme «Face à Face» sur la chaîne France 24, le responsable sahraoui a déclaré que : «le processus de règlement, sous son ancienne formule avant le 13 novembre dernier, est politiquement obsolète, en raison du rejet par le Maroc du principe d'autodétermination et du référendum, et techniquement, en raison de son invasion militaire d'une nouvelle région dans la zone tampon d'El-Guerguerat». Dans le même contexte, il a expliqué que cela «n'a rien à voir avec l'annonce du président sortant américain Donald Trump, mais s'explique plutôt par le désengagement du Royaume du Maroc de ses obligations et l'absence depuis des années au niveau des Nations unies, en particulier au Secrétariat général et au Conseil de sécurité, d'une réelle volonté politique et de la fermeté nécessaire pour booster le processus de ré-



Oubi Buchraya Bachir représentant du Front Polisario auprès de l'UE. (Photo : D.R)

glement et appliquer les résolutions».

«Le Maroc a choisi de faire retarder le processus, procéduralement et politiquement, et nous a ramenés, à présent, au point de départ et à l'avant processus de règlement ONU-Afrique», a-t-il déploré. «Le cadre juridique qui est immuable détermine le statut juridique du territoire et reconnaît la légitimité de la lutte du peuple sahraoui», a-t-il rappelé, affirmant que «les solutions seront issues de l'évolution de la situation sur le terrain». «L'objectif du Polisario est de faire revenir le Maroc à la raison en vue de reconnaître notre droit à la liberté et à l'indé-

pendance, comme il l'a déjà fait en 1988, après une longue période de réticence», a déclaré M. Bachraya Al-Bashir. Concernant la tentative marocaine d'assimiler le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance à une question de séparatisme, le responsable sahraoui a expliqué que : «ce terme est inadmissible, étant donné que le Front Polisario est un mouvement de libération nationale reconnu qui lutte pour établir un droit démocratique ancré du peuple sahraoui, qui est le droit à l'autodétermination». A ce sujet, il a indiqué que «la proposition du Maroc concernant l'autonomie a été formulée

en 2007, mais n'est pas du tout crédible (...)», ajoutant «nous avons dit que pour que le Maroc ait le droit de formuler une proposition d'autonomie, il devait d'abord régler la question de la souveraineté, en permettant au peuple sahraoui d'exercer le droit à l'autodétermination». M. Bouchraya a réaffirmé que «le Maroc n'a pas la volonté réelle de parvenir à une solution politique et définitive à la question, autrement il aurait saisi les concessions faites par le Front Polisario avant le 13 novembre». A la question de savoir si le Front Polisario compte sur la prochaine administration américaine pour revenir sur la décision du président sortant, Donald Trump concernant l'annonce de «la souveraineté» présumée du Maroc sur le Sahara occidental, le responsable sahraoui a souligné que le front compte, dans sa lutte, sur la volonté du peuple sahraoui et son soutien au représentant légitime et unique (Polisario), ainsi que sur le cadre juridique international dans lequel le peuple sahraoui mène sa lutte pour la liberté et l'indépendance». Il a réaffirmé que le pacte du front avec la résistance et le peuple sahraoui «n'a pas de durée de validité limitée et n'a pas de relation avec une génération donnée et sa lutte se poursuit jusqu'à la consécration du droit inaliénable de son peuple à la liberté et à l'indépendance». «L'histoire a rendu justice à tous les peuples et rendra justice au peuple sahraoui», a-t-il conclu.

INFO
EXPRESS

UE
Sommet en mode visioconférence le 21 janvier sur la crise sanitaire



Un sommet de l'UE aura lieu le 21 janvier par visioconférence sur la coordination entre les Vingt-Sept face à la crise sanitaire, a annoncé vendredi un porte-parole du Conseil. Cette réunion aura lieu alors que des critiques se sont élevées sur la lenteur des campagnes de vaccination contre le Covid-19 dans certains pays. Bruxelles a annoncé vendredi avoir doublé sa commande de vaccins Pfizer-BioNTech, à 600 millions de doses. Le principe de ce sommet avait été annoncé il y a quelques jours par le président du Conseil, Charles Michel, lors de sa visite au Portugal qui a pris la présidence tournante de l'Union le 1er janvier, succédant à l'Allemagne. Evoquant le début des campagnes de vaccination dans les pays européens, il avait précisé que le sommet avait pour objectif «d'aborder une fois encore cette question de la gestion de cette crise Covid qui nous frappe». «Ce sera l'occasion pour les Etats membres de faire le point sur les bonnes pratiques et de voir comment mieux avancer, chacun chez soi mais aussi tous ensemble», a commenté vendredi un porte-parole de la Commission européenne. ■

R.I

Le Congrès valide la victoire de Biden au lendemain des violences des pro-Trump

Le Congrès des Etats-Unis a officialisé jeudi la victoire de Joe Biden à la présidentielle, au lendemain des violences perpétrées par les partisans du républicain Donald Trump au sein du Capitole à Washington. Au milieu de la nuit, et après le rejet d'objections émises par des élus républicains, le vice-président Mike Pence qui avait regretté un «jour sombre» et condamné les «violences», a confirmé la victoire du démocrate, avec 306 grands électeurs contre 232 pour Trump, devant les deux chambres réunies pour une session extraordinaire. Joe Biden, qui prendra ses fonctions le 20 janvier, a dénoncé une attaque «sans précédent» contre la démocratie américaine, appelant son prédécesseur à s'exprimer «immédiatement» à la télévision pour réclamer «la fin du siège» du Capitole. Trump s'est contenté de quelques tweets et d'une brève vidéo mise en ligne sur internet dans laquelle il a demandé à ses partisans de se tenir à l'écart de la violence et de «revenir chez eux», mais évoquant une nouvelle fois une élection «volée». Il a également promis dans un communiqué une «transition ordonnée».

R.I

R.I

Maroc

L'appareil répressif toujours actif contre les voix critiques vis-à-vis du Palais

La pratique de la répression est toujours active contre les voix discordantes et critiques vis-à-vis du Palais royal au Maroc, indique un article publié dans un magazine économique français qui prévoit par ailleurs de nouveaux mouvements sociaux ou mobilisations de l'opinion dans un futur proche. Selon l'article publié dans le mensuel «Alternatives Economiques», plusieurs faits démontrent «le resserrement de l'état autoritariste sur les voix discordantes et critiques vis-à-vis du Palais et de ses orientations politiques». D'après l'auteur, le mouvement social du Rif au nord du royaume, entre 2016 et 2017, «démontre la pratique, toujours active, de la répression et de l'arbitraire dans le rapport aux administrés, mais aussi l'impuissance du gouvernement dirigé par le Premier ministre à prendre toute initiative autonome par rapport aux choix du Palais». Nasser Zefzafi, symbole du mouvement rifain, a été condamné à vingt ans de prison ferme pour «complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat» et aurait subi, selon ses propres termes, «des pires pratiques de torture». Par-delà ce cas emblématique, rappelle l'auteur, de nombreuses ONG (Human Rights Watch,

Amnesty International, Association marocaine des droits humains) ont dénoncé des atteintes graves à la liberté d'expression qui se traduisent par des arrestations brutales, suivies de condamnations judiciaires. Il citera deux exemples révélateurs de ce durcissement autoritaire visant spécialement des individus critiquant l'Etat et ses symboles, c'est-à-dire son fonctionnement et son principal acteur, le roi. «Mohamed Sekkaki, un jeune youtubeur marocain, a été condamné en décembre 2019 à quatre ans de prison ferme pour avoir critiqué Mohammed VI et les institutions de l'Etat dans des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Abdelali Bahmad, 35 ans, a subi un procès pour outrage au drapeau national» après avoir écrit sur Facebook en octobre 2019 qu'il n'avait «pas les moyens d'acheter des allumettes pour brûler le drapeau marocain», manière de rendre compte de sa situation misérable. Le code pénal est également contraignant pour l'exercice des libertés individuelles sur d'autres sujets. Idem pour le code de la famille qui, bien que réformé en 2004, continue de perpétuer des dispositions discriminatoires à l'égard des femmes, selon la

même source. En matière économique, les lignes ont peu bougé depuis 2011 Mohammed VI reste, y compris dans ce domaine, un acteur clé et décisif, dans la mesure où le roi est également homme d'affaires, via la holding Al Mada, explique-t-on. A côté du programme économique du gouvernement qui est soumis au Parlement, celui que le Palais fixe tend souvent à «s'imposer, sans débat public contradictoire ni légitimation démocratique», lit-on dans l'analyse. Ainsi, de l'Initiative nationale pour le développement humain lancée en 2005 ou des nombreux accords de libre-échange conclus dans les années 2000, qui ont été respectivement adoptés ou négociés par l'administration royale sans que les parlementaires aient voix au chapitre. «Pourtant, l'Initiative n'est parvenue ni à enrayer l'appauvrissement d'une grande partie de la population, ni à réduire le chômage dans le pays le plus inégalitaire d'Afrique du Nord, selon l'ONG Oxfam. Quant aux accords commerciaux, ils n'ont pas davantage stabilisé la balance commerciale, marquée par des déficits réguliers», a-t-on relevé.

contribution

Face aux tensions économiques et sociales

Eviter l'illusion de la réussite du processus de privatisation, sans transparence et réformes structurelles

La réussite de ce processus complexe est intimement lié à l'avancée de profondes réformes structurelles tant politiques qu'économiques et sociales afin d'éviter le passage d'un monopole public à un monopole privé prédateur plus néfaste que la léthargie actuelle des entreprises publiques en majorité en déficit structurel avec des changements d'organisations et des assainissements répétés depuis les années 1980 à ce jour, plus de 100 milliards de dollars, supportés par le Trésor public, plus de 95% de ces entreprises tant revenues à la case de départ.

1- Contribuer à l'atténuation des déficits publics et l'instauration d'une économie productive hors hydrocarbures

L'on ne doit pas confondre privatisation et démonopolisation complémentaire, tous deux, processus éminemment politique, allant vers le désengagement de l'Etat de la sphère économique afin qu'il se consacre à son rôle de régulateur stratégique en économie de marché. La privatisation est un transfert de propriété d'unités existantes vers le secteur privé et la démonopolisation consiste à favoriser l'investissement privé nouveau. L'objectif de la démonopolisation et celui de la privatisation doivent renforcer la mutation systémique de la transition d'une économie administrée vers une économie de marché concurrentielle. Le premier objectif d'une bonne privatisation est son impact sur la réduction du déficit budgétaire. En effet, l'expérience de ces dernières décennies, plusieurs dizaines de milliards de dollars ont été consacrés à l'assainissement des entreprises publiques entre 1991/2020 dont plus de 80% sont revenues à la case de départ, montant de quoi créer tout un nouveau tissu productif et des millions d'emplois productifs. La majorité des entreprises publiques ont un actif net inférieur au quart de leur capital social et une trésorerie inférieure à un mois de leur chiffre d'affaires avec un endettement croissant auprès des banques publiques malades de leurs clients dont l'effectif est négligeable alors qu'il faille créer chaque année 350 000/400 000 emplois qui s'ajoutent au taux de chômage actuel. Ce déficit structurel cumulé avec l'envolée des dépenses improductives, peu de rigueur dans la gestion et corruption comme le montre l'expérience récente que l'on voit grâce aux recettes des hydrocarbures qui sont en baisse, remet en cause la stabilité des équilibres macro-économiques éphémères. A ce jour, l'on ne s'est pas attaqué aux causes qui rongent le corps social, enfermant le pays dans la stagflation (cumul de la croissance négative de l'inflation et du chômage). A cet effet, la privatisation, qui n'est certes pas la panacée, est un moyen d'atténuation des déficits budgétaires et des dépenses publiques par l'optimisation des dépenses. Le deuxième objectif est que la privatisation est l'élément incontournable de la dynamisation des exportations hors hydrocarbures. En effet, au vu de données, et en fonction de différents scénarios, il est démontré que seule une dynamisation des exportations hors hydrocarbures qui restent plafonnées à moins de un milliard de dollars (moins de 2% avec 50% de déchets ferreux et non ferreux depuis des décennies) est à même de permettre au pays une croissance durable, l'actuelle stratégie industrielle étant décon-

Il ne faut pas mettre la charrette avant les bœufs et éviter des déclarations hâtives sur le processus de privatisation qui est avant tout un acte politique. Je me propose de livrer quelques remarques et propositions sur les finalités du processus de privatisation qu'il soit partiel ou total en Algérie. Cette présente contribution réactualisée étant une synthèse de ma communication suite à l'invitation de M. Steve Gunderson, président et directeur général du Council on Foundations (Conseil des fondations de Washington) et Miss Jennifer Kennedy «GCDF Gunderson Council Foundation» à des rencontres qui se sont tenues du 26 au 30 mai 2008 à New York (USA) et co-organisée avec la fondation Bill et Melinda Gates et sponsorisée notamment par les importantes fondations Rockefeller, Ford, MacArthur, Andrew Mellon, Carnegie et Hewlett.

nectée des nouvelles mutations mondiales. En effet, reposer le développement tant sur les monopoles, source de surcoût et de gaspillage (les grosses sociétés nationales organisation des années 1970) et sur une ressource éphémère fluctuante, peut conduire le pays à une impasse, voire à une réédition des scénarios d'endettement des années 1986 et de 1994. La privatisation peut constituer une alternative dans la mesure où seule une entreprise privée de par ses mécanismes souples de gestion est à même de s'adapter rapidement aux aléas tant commerciaux que d'ordre monétaires et financiers d'où l'urgence à l'avenir de saisir les évolutions erratiques des cours des monnaies, notamment le yen, le dollar et l'euro ainsi que les mécanismes boursiers. Le troisième objectif est de contribuer à l'instauration d'une économie de marché concurrentielle loin de tout monopole qu'il soit public ou privé. Il n'existe pas d'économie de marché à l'algérienne mais des spécificités sociales avec des règles universelles, la domination de la propriété privée des moyens de production. La gestion des entreprises publiques sont rigides par définition, malgré souvent la bonne volonté des gestionnaires soumis à des interférences administratives. Seule la privatisation est à même d'être le moteur de la croissance de l'économie nationale car favorisant l'émergence de structures concurrentielles, de nouveaux comportements fondés sur le risque et une nouvelle culture de l'entreprise. Ainsi, les nouveaux managers naissants s'adapteront au changement tant interne qu'externe du fait que la nouvelle logique de la politique économique reposera sur la demande (la sanction étant le marché) et non plus exclusivement sur l'offre comme dans l'ancien système de gestion centralisé. Les faillites, les alliances favoriseront donc cet esprit d'entreprise sans lequel il ne peut y avoir une croissance durable mettant fin à cette illusion de versement de salaires sans contreparties productives, de création d'emplois fictifs que certaines statistiques officielles ne décodent toujours pas.

2- L'importance de l'Etat régulateur pour une économie de marché à finalité sociale

Il appartiendra à l'Etat régulateur, garant de la cohésion sociale, de faire respecter le contrat entre les employeurs et les salariés afin que la logique du profit ne porte atteinte à la dignité des travailleurs. Mais en n'oubliant jamais que la plus grande dévalorisation morale dans toute société et d'être un chômeur ou un assisté. L'important n'est pas de travailler chez le privé national, international ou chez l'Etat, l'important pour nos enfants est de trouver un emploi durable. Car le secteur public économique a montré ses limites. Longtemps perçu comme le porteur du progrès social,

il est considéré aujourd'hui comme un gaspilleur de ressources. Ce secteur public serait quelque part devenu «antisocial» ou perçu comme tel. Une telle image se répercute directement sur l'Etat qui demeure très attaché à la sauvegarde des équilibres sociaux. Par ailleurs, la quasi-dépendance de notre économie de la conjoncture pétrolière incite à développer notre degré de liberté pour la résolution de l'équation financière externe, le problème étant de remplir les conditions auxquelles sont subordonnés les apports internationaux de capitaux, d'accès aux nouvelles technologies et de pénétration de marchés. De cet axe d'analyse, il en ressort que des évolutions déterminées devraient intervenir pour démarquer et reformuler le rôle de l'Etat. En d'autres termes, l'Etat entrepreneur et exploitant direct doit s'effacer peu à peu pour laisser place à un Etat exerçant la puissance publique et qui sera conforté dans ses missions naturelles d'arbitrage et de régulation par un front économique interne. Ce front devrait permettre aux différents acteurs économiques de réhabiliter leur rôle stratégique dans une vision nouvelle du développement. Ceci implique le transfert du secteur public à un statut privé de façon à passer d'un système productif foncièrement extensif à un système intensif, le but essentiel étant de mieux gérer les entreprises et de maximiser la création de richesses. En parallèle à ce nouveau «deal» entre l'Etat et les entrepreneurs, une série d'évolutions et de réformes liées à l'environnement économique est à même d'une part de créer un climat de confiance afin de susciter l'intérêt des investisseurs nationaux et étrangers et d'assurer la crédibilité de l'Etat d'autre part. Dans ce cadre, la bureaucratie, héritage d'une économie administrée, constitue une des contraintes les plus fortes dont l'éradication est absolument nécessaire pour insuffler au marché la dynamique et la fluidité attendues. Sur le plan du système financier, il est fondamental de promouvoir l'adaptation du système bancaire et de la fiscalité. La mise à niveau du système bancaire est un des axes de promotion à privilégier, car c'est au sein de cette sphère que les rythmes de croissance seront arbitrés à titre principal. L'objectif à viser, est d'aboutir à un système bancaire affranchi des ingérences, plus efficient et plus en harmonie avec les exigences d'une intermédiation financière performante et orienté vers l'économie de marché de capitaux. Jusqu'ici, la situation financière des banques publiques a constitué une contrainte qui a inhibé toute velléité de restructuration. Aussi, il y aurait lieu de dégager un scénario pour leur sauvegarde et leur insertion dans la stratégie globale de privatisation. Pour ce qui est du système fiscal, celui-ci doit être plus incitatif tout en autorisant une grande rigueur dans son

application en vue de la lutte contre l'évasion fiscale par la mise en place d'un système d'information et de communication plus moderne et moins sujet à interprétation. Il est également proposé d'améliorer la lisibilité de la politique générale de l'Etat par référence notamment à une nouvelle loi cadre de planification budgétaire. Il est enfin préconisé de simplifier et regrouper dans un cadre plus cohérent, l'organisation institutionnelle chargée d'exécuter une politique désormais plus claire de libéralisation de l'économie et pourquoi pas un grand ministère de l'Economie scindé en plusieurs secrétariats d'Etat techniques.

3- Les différentes techniques de privatisation à ne pas confondre avec le partenariat public-privé PPP

Les difficultés innombrables que rencontre la cession pour être surmontées demandent des techniques appropriées, devant être pragmatiques avec des études cas par cas ne pouvant procéder à des généralisations. Grosso modo, on peut recenser huit techniques de privatisation qui n'est pas une liste exhaustive, qui souvent dans la pratique connaissent des combinaisons par des études cas par cas : a) l'offre publique de ventes d'actions mais qui se heurte à une difficulté : l'absence de marché de capitaux ; b) vente privée d'actions ; c) l'apport d'investisseurs privés dans une entreprise publique après apurement du passif ; e) découpage, segmentation ou restructuration de l'entreprise en plusieurs de ses composantes qui sont vendues séparément ; f) distribution de bons vendus à l'ensemble de la société permettant la création de fonds d'investissement : la méthode de vente de bons d'échange, chaque citoyen recevant des bons de privatisation d'une certaine valeur moyennant une redevance d'enregistrement permet l'adhésion populaire sous réserve de bien organiser ces fonds d'investissement par des comités de surveillance ; g) une toute autre solution de privatisation avec transfert de propriété est la privatisation de l'entreprise par voie de reprise totale par les salariés. Elle est satisfaisante théoriquement plus que pratiquement. Ces entreprises manqueront de fonds propres et auront des problèmes d'augmentation de capital. En outre, on connaît les difficultés managériales des entreprises publiques en Algérie. Il y aura peu de chance qu'elles puissent trouver en leur sein des équipes de gestionnaires capables d'affronter un marché concurrentiel. Cette technique paraît en revanche adaptée au secteur des petites entreprises de services, comme il y aura lieu de prévoir la formule de cession aux cadres mais qui suppose la création d'une banque à risque pour les accompagner transitoirement ; h) enfin sous réserve d'un programme de privatisation clair, une autre technique est la reconversion de la dette extérieure en prises de participation. Cependant dans la pratique, nous avons également des privatisations sans transfert de propriété : où pour les grandes entreprises, l'on peut utiliser les techniques de privatisation par lesquelles l'Etat confit au secteur privé national, étranger ou mixte, la gestion de ces entreprises, mais renonce dans l'immediat à en céder la propriété.

(A suivre)
Professeur des universités,
Expert international,
D' Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Célébration de Yennayer dans les dechras de Batna

La célébration du Nouvel An amazigh «Yennayer» dans les villages et dechras de la wilaya de Batna est une occasion joyeuse et festive de perpétuer le legs des aïeux et de raviver des traditions culturelles authentiques plusieurs fois millénaires. Yennayer ou «Ennayer», tel que prononcé dans certaines régions, conserve en dépit du vent de modernité son authenticité et nombre de familles batnéennes, notamment celles habitant les zones montagneuses, s'attachent à pérenniser ses coutumes, a assuré Mohamed Merdaci, chercheur en patrimoine amazigh, à la veille de la célébration du Nouvel An amazigh 2971. Parmi les coutumes de célébration de Yennayer, transmises de mère en fille, Hadja Hedouda Khelifa du village de Nara dans la commune de Menaâ, a cité de son côté, la préparation de plats traditionnels comme l'icherchem (blé dur bouilli puis mélangé à de la datte molle) ou Mekhelta (icherchem pimenté) mais aussi le changement des pierres de cuisson et la récupération des ustensiles prêtés pour les remettre à leurs places avant le Nouvel An. Les femmes, particulièrement, tiennent à accueillir l'année nouvelle en se parant de leurs plus beaux habits et bijoux en argent et en se faisant belles avec du henné sur les mains, du Khôl sur les yeux et du Souak (bois d'araq) pour les dents, a-t-elle relevé.

R.R

Cité 366 logts ECOBAT Sidi Djilali (Sidi Bel-Abbès)

Les copropriétaires s'opposent à l'ouverture d'une cafétéria en bas de chez eux

Ils sont au nombre de 15 copropriétaires de l'immeuble n°06 à la cité ECOBAT à Sidi Djilali, qui s'opposent à l'ouverture d'un commerce de café en bas de chez eux. Dans d'autres lieux, ce problème ne se pose même pas, eu égard aux dispositions des lois afférentes et à leur respect, pour gérer ce genre de problème dans une rapidité extrême et une finesse très absolue, de façon à préserver les droits des citoyens, assurer leur tranquillité et œuvrer à concrétiser une paix sociale, de voisinage surtout.

Pour le cas de ces copropriétaires, c'est semblable à un cauchemar, un calvaire incessant. Cela fait plus de sept mois qu'ils sont ballotés d'une administration à une autre, d'une autorité à une autre, sans qu'il n'ait aucune oreille attentive à l'écoute de leurs doléances légitimes. Aucune décision «définitive» validant l'opposition de création d'un commerce de café. L'ancien chef de daïra a rejeté le projet, le nouveau ne trouve aucune gêne à outrepasser la volonté des copropriétaires, qui sont les seuls concernés et les seuls touchés par les retombées de ce genre de commerce très nuisible à la tranquillité du voisinage, émettant un accord favorable à la création de ce commerce, contrairement à son ho-



Les autorités de la wilaya persistent à opposer un silence radio aux doléances des copropriétaires. (Photo : D.R)

mologue, semant le doute dans le traitement du problème, omettant par ailleurs que sans l'aval de la totalité des copropriétaires, ce commerce ne peut avoir lieu, en raison des lois en vigueur. Quant aux services de l'APC, gérés par des élus, ils optent beaucoup plus par tenir le bâton du milieu. Ils sont constamment en quête de voix prennent pour se maintenir à se servir sans servir, se campant dans une position, beaucoup plus politique, ni pour ni contre. Comme ça, les voix sont préservées, au diable la

gestion et la tranquillité du citoyen, grand bonjour à la bureaucratie et à la colère et le mécontentement, car tout ce long retard ne fait en réalité qu'incarner la suffocante bureaucratie. Dans ce gala de grande désolation, l'on peut dire que le wali est aux abonnés absents, du fait qu'une vingtaine de lettres a été écrites à toutes les autorités depuis toute cette durée, fait-on apprendre, lui y compris. Les copropriétaires se disent contre la création d'une cafétéria, pas d'un autre commerce, exprimant leur bonne foi à ce que ce futur commerçant a le droit de trouver un moyen

pour subvenir aux besoins de sa famille. Sauf que les expériences, selon eux, leur ont appris, que la cafétéria est un commerce imprévisible. Pendant les périodes de Coupe du monde, Coupe d'Afrique ou League des champions, spécialement, cet espace devient comme un stade. Les clients deviennent des supporters «incontrôlables», créant un bruit énorme, sans parler des autres nuisance domestiques liées aux travaux et au nettoyage quotidien occasionnant des eaux noirâtres nauseabondes stagnées devant l'immeuble sous le trottoir.

Djillali Toumi

Sétif

Une «Touiza» pour faire face aux répercussions de la pandémie du Covid-19

Dans ce contexte particulier, de nombreuses associations, hommes d'affaires, artisans et citoyens ont consacré toute leur énergie à lutter contre la propagation de la Covid-19, dont l'Association des oulémas musulmans algériens qui a organisé des actions de solidarité et de prévention en accompagnant les efforts de l'Etat pour faire face à la pandémie de Covid-19 et ses répercussions sur la population. L'Association des oulémas musulmans algériens de Sétif a ainsi participé, depuis le début de cette crise sanitaire exceptionnelle au cours de laquelle la wilaya de Sétif a enregistré par moment des taux de contamination élevés, à la mobilisation collective de la société civile en prêtant notamment assistance au personnel médical du CHU Mohamed Abdenour Saâdna en équipant deux salles de réanimation, a indiqué à l'APS, Moussa Mili, responsable du bureau local de l'association. Ces salles ont bénéficié d'équipements

Les répercussions de la pandémie de Covid-19 dans la wilaya de Sétif ont renforcé les efforts et les initiatives de la société civile, depuis son apparition en mars dernier à ce jour, à la faveur d'une «Touiza» grandeur nature, traduisant de manière significative le sens de la solidarité et de l'entraide entre les enfants d'un même peuple uni.

médicaux modernes importés de l'étranger, composés de 2 ventilateurs de réanimation, de lits et d'autres dispositifs médicaux, contribuant ainsi à soutenir la prise en charge des malades atteints par le coronavirus dans de bonnes conditions, a précisé la même source. Selon M. Mili, l'initiative d'équiper ces salles de réanimation revient au pôle médical de l'Association des oulémas musulmans algériens, regroupant 30 médecins généralistes et spé-

cialistes, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et aux nombreux cas de contaminations enregistrés dans la wilaya. Et d'ajouter : «depuis l'apparition des premiers cas, l'association s'est également empressée d'organiser de vastes campagnes de prévention et de désinfection des institutions, des structures accueillant du public et les établissements de santé comme le CHU Mohamed Abdenour Saâdna». L'association a entrepris, en ce sens, des actions au profit des établissements de santé, notamment les hôpitaux de Aïn Oulmène et El Eulma et l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie de Aïn Abessa, des centres de rééducation, des bureaux de Poste, des établissements pour personnes âgées et de l'enfance assistée, en mobilisant 2 équipes composée chacune entre 5 et 10 bénévoles, a précisé la même source.

R.R

Relizane

Le jardin public de la cité El Intissar, un espace de verdure important

Le jardin public de la cité El Intissar du chef-lieu de Relizane, un espace de verdure important «constitue une bouffée d'oxygène et un deuxième poumon de la ville de l'Antique Mina de Relizane après la forêt de «Zemmoura» et offre différents services tels que des fast-foods et des parkings. En effet, les agents d'entretien affectés par les services de la wilaya pour le nettoyage de ce jardin public, ont du mal à en finir avec les déchets, du fait de l'insouciance de certains visiteurs, 30 sacs poubelles de 50 kg chacun ramassés par semaine. Par ailleurs, les résultats positifs du programme de sensibilisation «Mon espace vert» dans sa troisième édition sous le slogan «Pensez vert», destiné notamment aux écoliers et les différentes catégories de la société. Cette opération de sensibilisation a vu la participation des différents acteurs et associations s'intéres-

sant à l'environnement avec pour objectif la consécration de la culture de l'environnement chez les enfants. Les visiteurs de ce jardin public ont été unanimes à dire que cet espace est familial par «excellence», grâce à deux facteurs importants, à savoir «la propreté et la sécurité». La wilaya de Relizane dispose d'une richesse forestière de plus de 62.000 ha répartis sur plusieurs sites, à l'instar des forêts de «Zemmoura», de «Kalaa» et «Mazouna». Ainsi, Relizane respire et se réconcilie avec la nature, les espaces verts, les parterres floraux et les jardins publics. De plus en plus, la capitale de l'Antique Mina s'embellit, ornée d'une belle palette végétale. Plus d'espaces verts, plus d'arbres d'alignement plus de parterre fleuris, plus de terreplein revêtis ornent désormais les espaces publics.

N.Malik

Bordj Menaïel

C'est l'inondation à la moindre averse

Rien ne va plus à Bordj Menaïel car c'est l'inondation à la moindre averse, une grande partie du chef-lieu de la daïra et communes de Bordj Menaïel se transforme en un énorme borbier, les eaux débordent sur les trottoirs et en certains endroits, pénètrent à l'intérieur des habitations et des magasins commerciaux.

Les habitants et les commerçants de cette paisible et charmante localité qui n'ont eu de cesse à faire des réclamations aux pouvoirs publics entre autres APC, daïra, subdivision, DTP, hydraulique concernées se disent très pénalisés par cet état des choses qui est dû à l'absence des caniveaux et avaloirs pour canaliser et évacuer les eaux de pluie. Le tronçon situé du côté des habitations du Lotissement ou résident les Badis, les Kiared, les Ouradi, les Mokhfi, les Bournissa, les Bouhamadouche, les Rekkas, et autres familles honorables est submergé d'eaux d'égouts qui se déversent en grandes quantités devant et dans leurs domiciles. Ils ont beau crier leur colère, leur raz-le-bol, leur mécontentement, cependant, rien n'a changé, c'est toujours le même problème qui perdure jusqu'à aujourd'hui. «Au moindre orage ou précipitation, l'eau dépasse la chaussée et les trottoirs et parvient jusqu'à la cour de ma maison et inonde une bonne partie de celle-ci», nous dit un riverain. Mais ce qui est incompréhensible, c'est le reflux causé par les bouches d'égouts qui rejettent l'eau et les égouts aux odeurs nauséabondes. «Lors des précipitations, tout passage vers nos maisons est obstrué car la chaussée est submergée. Et quand l'orage passe et à cause de la grande quantité de boue et autres objets cosmopolites que les eaux charrient, il nous faut des heures de nettoyage pour dégager les passages», renchérissement des habitants rencontrés sur les lieux.

Selon nos interlocuteurs, par le passé des requêtes ont été envoyées aux services concernés, mais toutes les promesses de réalisation de caniveaux et avaloirs pour mettre fin de manière efficace à cette situation n'ont jamais abouti. L'ampleur de la contestation était tellement forte à un certain mo-



Les localités de la wilaya de Bordj Menaïel sont constamment menacées par les inondations en période de fortes intempéries. (Photo : D.R)

ment de notre part que même des commissions ont été dépêchées par les directions de wilaya en charge du secteur pour résoudre ce problème dans le cadre de l'aménagement urbain, «hélas même dans ce cadre, rien n'a été fait pour remédier à cette situation», soutiennent-ils !

Le chef-lieu de commune et de daïra sans plan de circulation

La ville de Bordj-Menaïel connaît une saturation de ses rues due à un impressionnant parc automobile, des centaines de véhicules défilent quotidiennement dans cette agglomération en posant de sérieux problèmes notamment de stationnement et d'occupation d'espaces. En effet, une virée dans cette localité nous a renseigné sur cet état de faits. Dans le centre-ville comme dans la cité Bousbaa, Tahrir, la Forêt, les Lotissements 1 et 2, la route des HLM (habitation à loyer modéré) situés du côté de la daïra, les rues sont bondées de voi-

tures et de véhicules de tous types. Des centaines de voitures sont stationnées de part et d'autre des rues, provoquant le rétrécissement de la chaussée.

La circulation en prend un sérieux coup avec un ralentissement et même des embouteillages qui apparaissent presque à chaque moment dans cette grande localité, exception faite des ruelles isolées et peu fréquentées par des citoyens, le reste des rues et avenues sont littéralement prises d'assaut par les automobilistes qui garent leurs véhicules aux abords des trottoirs. Cette situation est due aux stationnements anarchiques qui mettent dans tous leurs états les citoyens de cette ville notamment les piétons qui se trouvent dans certaines rues, obligés de se rabattre sur la chaussée pour passer ou slalomer, entre les voitures mal garées et stationnées n'importe comment, pour passer leur chemin, les automobilistes garent n'importe

où et n'importe comment leurs voitures en obstruant le passage aux piétons et à la circulation automobile. Il n'y a malheureusement aucun plan de circulation pour organiser et réguler la circulation automobile et le stationnement dans la ville de Bordj-Menaïel, il n'y a pas de tronçon peint des passages cloutés.

Cette situation va-t-elle durer encore des années ? On dirait qu'il n'y a pas d'APC au sein de cette agglomération. Aussi pour rappel, les coupures de l'éclairage public y sont fréquentes et la plupart des poteaux de l'éclairage sont mal entretenus, inexistants aux abords de l'autoroute, la nuit tombée, les gens ne se sentent plus en sécurité dans l'obscurité. Bordj-Menaïel est devenu une agglomération qui se vide, c'est une localité qui n'a rien vu venir depuis des années et c'est pour cette raison que les citoyens attendent une grande colère !

Kouider Djouab

Les jardins publics en situation de déshérence

Le jardin public situé devant l'ancien tribunal de justice de la ville de Bordj Menaïel est dans un état lamentable. Comment se fait-il qu'une APC composée d'élus choisis par la population n'arrive pas à gérer convenablement un simple jardin public ?

Le jardin public hérité de l'ère coloniale que l'on surnommait le «Monument aux morts», dédié aux valeureux combattants de la Seconde Guerre mondiale puis à tous les chahids de la Guerre de la guerre de libération nationale 1954-1962, un espace ayant pourtant coûté des sommes d'argent importantes pour

sa réalisation est devenu actuellement un lieu de débauche. Depuis plusieurs années déjà, il est à l'abandon total et personne ne s'en soucie. Et comme la nature a horreur du vide, il est envahi sur toute son étendue par des mauvaises herbes devenues foin et autres ronces, il suffit d'une allumette pour qu'un incendie prenne sur les lieux, cependant, il enregistre une certaine fréquentation, la nuit, des picoleurs trouvent en cet espace l'endroit idéal pour vider des bouteilles et cannettes de bières qu'ils laissent sur les lieux. Le tout sous les yeux ahuris des passagers et des

habitants qui attendent une réaction des autorités. «Nous ne comprenons pas pourquoi nos responsables élus ne font rien pour s'occuper de ce jardin qui pourtant a été réalisé avec d'importantes sommes d'argent», s'insurge un habitant de la cité. Et à son voisin d'enchaîner : «il faut voir ce qui se passe ici ! Ce jardin qui est situé en face de l'ex-tribunal de justice, abandonné lui également et qui a besoin d'une prise en charge sérieuse et pourrait éventuellement servir d'un lieu de loisirs pour les enfants ou de détente pour les parents. Il est inconcevable de le laisser dans

un tel état qui pourrait donner lieu à toutes sortes de dépassements, y compris des confrontations entre les habitants et les individus qui le fréquentent de jour comme de nuit. Il est grand temps pour que les autorités à tous les niveaux réagissent, le plus vite serait le mieux.

Aussi, qu'attendent les autorités pour restaurer l'ancien tribunal qui actuellement est abandonné en une institution étatique, un bureau de poste, hôtel, établissement financier, agence étatique ou tout autre organisme public.

K. Djouab

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.45 Habitions demain
20.55 C'est Canteloup
21.05 Seul sur Mars
23.05 La mort dans la peau



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 3 billboards, les panneaux de la vengeance
20.45 Envoyé spécial
23.05 Kings



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
20.15 Scènes de ménages
20.25 E: M6
21.05 Zone interdite
23.10 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Le Renard
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Questions pour un champion
20.50 Laisse entrer la nature
21.05 Black and white
23.00 Météo
23.05 Erika, au nom de la mer



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaulle d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
19.20 Mea culpa
20.50 Le jeu
22.21 Gentlemen cambrioleurs



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



16.45 Nikita
18.38 The Wave
19.11 Secret défense
20.50 Riddick
22.45 Destroyer



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.21
Gentlemen cambrioleurs
Film de suspense de James Marsh

→ Brian Reader, un cambrioleur de haut vol âgé de 77 ans, perd sa femme adorée et se retrouve désemparé dans une maison vide. Basil, un expert en ordinateurs et alarmes, le contacte pour lui proposer un coup : dévaliser les coffres du Hatton Garden Safe Deposit. Brian réunit une équipe constituée de membres de son âge : Terry Perkins, John Kenny Collins, Danny Jones et Carl Wood.

Ciné Premier - 20.50

Le jeu

Comédie dramatique de Fred Cavayé

→ Le temps d'un dîner, des couples d'amis décident de partager le moindre SMS ou appel avec le reste de la tablée. Le jeu va virer au cauchemar. Des couples d'amis se retrouvent le temps d'un dîner. Au fil de la soirée, la maîtresse de maison propose un «jeu». Tous les invités vont devoir poser leur téléphone mobile au milieu de la table. Le moindre SMS, appel, mail ou message de réseau social devra être totalement partagé avec le reste de la tablée. Très vite, ce «jeu» va se transformer en cauchemar.



Ciné Frisson - 20.50

Riddick

Film de science-fiction de David Twohy

→ Riddick, le criminel le plus recherché de l'univers, a été laissé pour mort sur une planète inconnue. Traqué par de redoutables prédateurs aliens, ce mystérieux fugitif trouve refuge temporairement dans une ancienne gare de transit interstellaire désaffectée. Son seul espoir de survie se résume à une balise d'urgence qu'il s'empresse d'activer.



CÉLÉBRATION DE YENNAYER 2971

PROGRAMME CULTUREL VARIÉ

Diverses manifestations culturelles mettant en avant la double dimension culturelle et historique de Yennayer, premier jour l'an amazigh consacré fête nationale, sont programmées par plusieurs établissements culturels. Projections de films, représentations théâtrales, ateliers d'apprentissage de Tamazight ainsi que des conférences thématiques sur la culture amazighe font partie de ces festivités lancées officiellement vendredi à Batna pour marquer le passage à l'an 2971 du calendrier berbère, correspondant au 12 janvier du calendrier grégorien. L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a programmé pour le 12 janvier, une rencontre sur la traduction de et vers le tamazight, animée par des écrivains et universitaires ainsi que des enseignants de cette langue nationale, officielle depuis 2016. Une exposition de l'artiste peintre et sculpteur Younes Kouider ainsi qu'une séance-dédicace d'ouvrages littéraires, notamment des romans traduits vers le tamazight, font partie du programme de l'AARC. Les mélomanes et cinéphiles, eux, peuvent suivre à distance sur les plateformes numériques (Youtube et Facebook) de l'Agence un spectacle de chants amazighs traditionnels, rendu par la Chorale polyphonique d'Alger et un court-métrage «Ughaled» (Reviens) de Hafid Ait Braham. De son côté, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) propose jusqu'au 12 janvier un programme virtuel alliant expositions (art plastique et produits d'artisanat), spectacles de musique et de théâtre et des conférences sur les origines de cette fête ancestrale. Le Centre des arts-Palais des Rais- (Bastion 23), se joint aux célébrations de Yennayer en organisant notamment des conférences sur l'habitat numide et le «culte agraire» antique en Afrique du Nord, en plus d'un atelier sur l'alphabet amazigh (Tifinagh) et les symboles berbères.

R. C.

COVID-19

275 NOUVEAUX CAS, 213 GUÉRISONS ET 6 DÉCÈS

Deux cent soixante-quinze (275) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 213 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, vendredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 101657 dont 275 nouveaux cas, soit 0,6 pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2798 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 68.802, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 39 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de neuf cas, 22 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 9 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Célébration de Yennayer Une occasion de perpétuer le legs des aïeux

La célébration du nouvel an amazigh «Yennayer» dans les villages et dechras de la wilaya de Batna est une occasion joyeuse et festive de perpétuer le legs des aïeux et de raviver des traditions culturelles authentiques plusieurs fois millénaires.

Yennayer ou Ennayer tel que prononcé dans certaines régions, conserve en dépit du vent de modernité son authenticité et nombre de familles batniennes, notamment celles habitant les zones montagneuses, s'attachent à pérenniser ses coutumes, a assuré Mohamed Merdaci, chercheur en patrimoine amazigh, à la veille de la célébration du nouvel an amazigh 2971.

Parmi les coutumes de célébration de Yennayer, transmises de mère en fille, Hadja Hedouda Khelifa du village de Nara dans la commune de Menaâ, a cité de son côté, la préparation de plats traditionnels comme Icherchem (blé dur bouilli puis mélangé à de la dattes molles) ou Mekhelta (icherchem pimenté) mais aussi le changement des pierres de cuisson et la récupération des ustensiles prêtés pour les remettre à leurs places avant le nouvel an.

Les femmes particulièrement tiennent à accueillir l'année nouvelle en se parant de leurs plus beaux habits et bijoux en argent et en se faisant belles avec du henné sur les mains, du Khôl sur les yeux et du Souak (bois d'araq) pour les dents, a-t-elle relevé. Pour sa part, M^{me} Zerfa Oubala du village Tha-



heben dans la commune d'Ichemoul a fait part d'une autre importante tradition perpétuée dans la région, celle de la sortie des femmes le jour du nouvel an vers des prairies pour apporter des herbes fraîches et des rameaux verdoyants pour les placer à l'entrée des maisons. Elle a ajouté que des graines de blé sont répandues dans les champs dans l'espoir que l'année qui s'annonce soit abondante en récoltes.

La femme, gardienne de Yennayer à travers les générations

Le rôle de la femme dans la célébration du Yennayer est pertinent dans toute la région des Aurès y compris Batna, ses rituels n'ayant pas pu être perpétués d'une génération à une autre sans la détermination des mères de famille à les transmettre et à faire de cette occasion une fête attendue impa-

tiement par les membres de la famille. Dans la région, la célébration dure trois jours, dont chacun a ses propres rituels que les femmes veillent à accomplir, assure M^{me} Khadidja Berim d'Arris, notant que les hommes ont un rôle plutôt secondaire.

Ainsi, le premier jour, qui coïncide avec le 12 janvier appelé Yennar Akdhim (yennayer l'ancien), est consacré au remplacement des vieux ustensiles en terre par d'autres neufs et le parachèvement du tissage de tapis, de burnous ou kachabia.

Le second jour appelé Yennar Ajdidh est réservé à la préparation du plat de yennayer Emensi yennar avec de la viande fraîche ou Ake-didi (viande séchée) et sept fruits et légumes, notamment le raisin, la figue et l'abricot séchés, les noix, les grenadines et les dattes. Le troisième jour donne lieu à la tradition d'Aslith Neynar ou la ma-

riée de yennar qui consiste, explique la grand-mère Fafa Oubata d'Inoughissène, à maquiller une petite fille, la parer de bijoux et l'habiller avec des tenues traditionnelles puis l'emmener par un groupe de femmes en visite chez des proches et voisins en signe de joie.

Les hommes s'adonneront durant ce troisième jour à des jeux populaires, dont Thakouret ou le ballon. Certains rituels diffèrent d'une région à une autre dans le détail, mais demeurent essentiellement liés à la femme et à la terre symbole de la fertilité et de l'abondance.

La célébration de Yennayer représente un pan du patrimoine culturel immatériel qui conserve une certaine magie et permet, comme le veut une croyance populaire, de chasser le mauvais œil et de préserver contre le malheur.

R. C.

Patrimoine : mosquée El Mouhadjir Abou Dinar

Les travaux de sauvegarde de la mosquée lancés

Les travaux d'urgence de sauvegarde de la mosquée Abou El Mouhadjir Dinar, appelée également Mosquée Sidi Ghanem qui se trouve dans le vieux Mila, ont été engagés courant cette semaine, a indiqué mercredi, le chef du service patrimoine culturel à la direction de wilaya de la culture et des arts, Lezghad Chiaba.

Les travaux prévus de sauvegarde de ce monument «du patrimoine religieux» portent sur la consolidation de plusieurs parties du monument dont les murs et le toit et la restauration d'autres parties en attendant la fin de l'étude en cours de restauration de cette mosquée, bâtie en l'an 59 de l'Hégire qui représente la première



mosquée en Algérie et la seconde dans toute l'Afrique du Nord, a précisé à l'APS, le même cadre.

Les travaux d'urgence ont été identifiés sur la base d'un rapport d'expertise établi par le

chef du projet chargé de l'étude et du suivi de l'opération de restauration, selon la même source qui a relevé que dans le rapport d'expertise, il a été insisté sur l'urgence de travaux de consolidation de

certaines parties de la mosquée qui était en état de dégradation et la restauration de certaines autres parties.

Lancée en 2019, l'étude de restauration de ce monument a porté dans sa première phase sur «l'état des lieux et les mesures d'urgence» à la lumière de laquelle ont été engagés ces travaux d'urgences, a ajouté M. Chiaba qui a fait savoir que l'étude comprend quatre autres phases.

Il s'agira de celle «des données et source historique», puis celle de «l'état de conservation et diagnostic», celle du «projet de restauration» et, enfin, celle de «la publication des données de l'étude et de l'opération de rénovation».

R. C.

sport

Ligue 1 (7^e journée) Enfin une victoire pour le NAHD, le CSC tombe à domicile

→ La 1^{re} partie de la 7^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée vendredi, a vu le NA Hussein-Dey obtenir enfin sa 1^{re} victoire de la saison, au moment où le CS Constantine et la JS Saoura s'inclinaient contre toute attente face à l'AS Aïn M'lila et la JSM Skikda sur le même score (1-0).



Le NAHD s'impose in-extremis... (Photo : D. R.)

La victoire d'Ennasria à domicile devant l'ASO Chlef (1-0), la première de la saison «2020-2021» a été le fait saillant de cette journée. Il a fallu attendre la 85^e minute de la rencontre, pour voir enfin Brahim Si Ammar offrir la victoire aux siens, après trois nuls suivis de trois 3 défaites de rang.

Ce succès acquis certes dans la douleur, permet aux «Sang et Or» de se donner une bouffée d'oxygène en remontant provisoirement à la 16^e place en compagnie du RC Relizane et du CS Constantine. Quant à l'ASO, elle voit sa belle série prendre fin, gardant tout de même sa 5^e place avec 10 points au compteur. La surprise du jour est venue de l'AS Aïn M'lila qui est allée damer le pion au CS Constantine qui accueillait son adversaire à El-Khroub.

La partie allait s'achever sur un score blanc, lorsque Hamia surgissait dans le temps additionnel (90+3) pour placer une tête imparable dans les filets constantinois, au grand dam du coach du CSC, Abdelkader Amrani. Cette vic-

toire permet donc aux M'lilis de se mettre provisoirement dans le sillage de l'actuel leader l'ES Sétif, avec un total de 14 points, mais sans aucun match en retard. Cette 2^e défaite de rang des «Sanafirs», les éloigne un peu de la première partie du tableau (13^e - 6 pts), confirmant ainsi un début de saison en demi teinte des Sanafirs.

L'autre surprise de vendredi est à mettre à l'actif de la JSMS qui a infligé à la JS Saoura sa première défaite de la saison. Un but en or de Ziouache offre aux «V Noirs» leur seconde victoire de la saison, qui les éloigne quelque peu de la zone de turbulences. Le nouveau promu remonte à la 10^e place (7 pts), alors que la JSS, recule à la 4^e place en attendant de livrer son match en retard le 2 février face au MC Alger à Béchar.

Cette 7^e journée sera clôturée lundi avec au programme les trois derniers matches : JS Kabylie - USM Alger, Paradou AC - CR Belouizdad et MC Alger - MC Oran. La Ligue de football professionnel a décalé ces matches en raison de l'en-

gagement du CRB, du MCA et de la JSK dans les compétitions africaines interclubs, mardi et mercredi.

R. S.

Résultats partiels :

NAHD - ASO 1-0
JSMS - JSS 1-0
CSC - ASAM 0-1

Lundi 11 janvier :

Zetchi : «La saison 2020-2021 va se poursuivre à huis clos»

→ Le président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi, a écarté l'idée d'un retour des supporters dans les stades en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), soulignant que la saison 2020-2021 allait se poursuivre à huis clos. «Le retour des supporters dans les stades durant la saison 2020-2021 est à écarter, dans l'objectif de préserver la santé publique. Les conditions ne sont pas réunies pour permettre au public de revenir», a indiqué Zetchi jeudi soir à la télévision nationale. Après huit mois d'interruption causés par la pandémie de Covid-19, le championnat de Ligue 1 a repris ses droits le 27 novembre dernier, sous un protocole sanitaire mis en place par les autorités pour endiguer la propagation du virus. «Après le déroulement de six journées de championnat, j'estime que le bilan est jusque-là positif. Le niveau physique et technique des équipes est bon. J'appelle les clubs à continuer à respecter strictement le protocole sanitaire», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le président de la FAF est revenu sur le carton plein réalisé par les représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs (CR Belouizdad, MC Alger, ES Sétif et JS Kabylie), qualifiés au prochain tour de leurs épreuves respectives. «Nous sommes très contents de la qua-

PAC - CRB (14h)
JSK - USMA (14h30)
MCA - MCO (15h)

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	16	6
2. AS Aïn M'lila	14	7
3. MC Alger	13	5
4. JS Saoura	11	6
5. CR Belouizdad	10	4
--. MC Oran	10	6
--. ASO Chlef	10	7
8. JS Kabylie	9	6
9. US Biskra	8	6
10. O. Médéa	7	5
--. Paradou AC	7	6
--. JSM Skikda	7	7
13. CS Constantine	6	6
--. RC Relizane	6	6
--. NA Hussein-Dey	6	7
16. USM Alger	5	6
17. NC Magra	4	6
--. WA Tlemcen	4	6
19. CABB Arréridj	2	6
--. USM Bel-Abbès	2	6

lification de nos représentants. Maintenant, nos clubs doivent bien se préparer et essayer de confirmer le retour au premier plan du football algérien au niveau continental. La FAF est derrière eux». Zetchi a tenu à dénoncer l'arbitrage du match CS Sfax - MC Alger (1-0), estimant que le penalty sifflé par le Gambien Papa Bakary Gassama était «imaginaire». «Ce genre d'erreurs doit disparaître. Nous sommes en train d'œuvrer pour changer la gestion au niveau de la CAF. Nous allons saisir l'instance continentale pour dénoncer l'arbitrage dont nos clubs ont été victimes. Les choses doivent s'améliorer au niveau de l'arbitrage africain». Enfin, Kheireddine Zetchi laisse planer le doute quant à son intention de briguer ou non un nouveau mandat à la tête de la FAF, dont les élections se dérouleront cette année. «Depuis mon élection en 2017, j'ai toujours travaillé avec la bonne intention de servir le football national. Je pense que la CAN-2019 remportée en Egypte est le meilleur exemple pour dire que notre bilan est positif. Avant de me prononcer sur ma décision de briguer ou non un nouveau mandat, je dois d'abord connaître l'environnement et les conditions (entourant le scrutin). Je suis toujours prêt à travailler au niveau de la FAF ou bien en club», a-t-il conclu. ■

Fédération d'haltérophilie Le président et les membres du BE suspendus

→ Le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Larbi Abdellaoui, et les membres de son bureau exécutif, ont été suspendus à titre «temporaire» de toutes activités pour «mauvaise gestion», a appris l'APS jeudi, auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Il a été décidé de la mise en place d'un directoire chargé d'assurer la continuité

des activités de la Fédération pour le reste du mandat olympique», ajoute le MJS. Le directoire installé par le MJS est composé d'Abderrahmane Morsli comme président, et des membres, Smaïl Boulhahia et Abdelkrim Bekhti. Pour rappel, Larbi Abdellaoui avait été «exclu», en janvier 2020, du bureau exécutif de Comité olympique et sportif algérien (COA). ■

EN DEUX MOTS

Football : Levée de la suspension infligée en 2014 à l'ancien arbitre Bitam

La suspension infligée en 2014 à l'ancien arbitre-assistant international Mahmoud Mounir Bitam par la Fédération algérienne de football pour avoir dénoncé des comportements «antisportifs» émanant de certains responsables, a été levée et considérée comme «nulle et non avenue», a annoncé la FAF. «Après des échanges avec l'intéressé et compte-tenu de l'absence de tout document prouvant une condamnation par la FAF, excepté un communiqué de presse, l'instance fédérale considère que cette sanction est nulle et non avenue. Aux yeux donc de la FAF, Bitam n'est ni sanctionné et encore moins radié du mouvement sportif national», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Bitam avait été suspendu pour avoir quitté le terrain en plein match (CABBA-WAT, ndr) pour dénoncer des comportements «antisportifs» émanant de certains responsables de football. «Afin de mettre fin à toute surenchère ou utilisation malveillante de cette affaire, l'ancien arbitre assistant international, Mahmoud Mounir Bitam a été reçu le mercredi 6 janvier par Mohamed Saâd, SG de la FAF et M^{me} Youcef Hamouda, avocat de la FAF».

Football

Bennacer élu joueur maghrébin de l'année 2020

→ Le milieu de terrain de l'AC Milan et de l'Algérie, Ismaël Bennacer, a été élu meilleur joueur maghrébin de l'année 2020, selon le sondage en ligne organisé par le magazine *France Football*.

Décerné depuis 7 ans par France Football, le trophée du meilleur joueur maghrébin de l'année reste donc en Algérie mais change de main d'un gaucher à un autre. Bennacer succède à son compatriote et attaquant de Manchester City, Riyad Mahrez, qui a pris cette année la troisième place, devancé par le Marocain de Chelsea, Hakim Ziyech.

À 23 ans, Bennacer a explosé aux yeux de tous à l'été 2019 sous les couleurs de l'Algérie où il a été élu meilleur joueur de la CAN qu'il a remportée avec les «Verts». «En 2020, il a confirmé sa montée en puissance. Rayonnant dans l'entrejeu, il s'est installé comme un élément moteur de l'actuel leader de Serie A. Freiné depuis quelques semaines par une blessure, l'Algérien a néanmoins réussi une année pleine. Depuis le début de saison, il est l'un des hommes de base de Stefano Pioli», écrit FF.

«Cette saison, le «Fennec» a disputé 17 rencontres toutes compétitions confondues. Déjà lors de la première partie de l'année, il a été considéré comme une des rares satisfactions du collectif mi-

lanais. Au point qu'à l'intersaison, son nom a circulé au PSG. Des contacts ont été réellement noués sans que les Parisiens n'avancent sur le dossier. Finalement, Bennacer a bien fait de rester en Serie A où il forme avec l'Ivoirien Kessie un duo efficace et complémentaire». «En sélection algérienne, il a déjà tout d'un grand. Il contribue fortement à l'équilibre du collectif drivé par Djamel Belmadi. En 2020, il a ouvert son compteur but avec les Verts lors d'un match spectaculaire contre le Mexique en amical (2-2). Solide, doté d'un sens tactique aigu et encore perfectible, Ismaël Bennacer dispose des ingrédients nécessaires pour réussir une carrière de joueur de classe mondiale», estime la publication. Plus de 200 000 personnes ont pris part à la consultation en ligne pour élire le meilleur joueur maghrébin de l'année 2020.

Le palmarès du joueur maghrébin de l'année

2013 : Islam Slimani (Algérie)
2014 : Yacine Brahimi (Algérie)
2015 : Riyad Mahrez (Algérie)
2016 : Riyad Mahrez (Algérie)
2017 : Mehdi Benatia (Maroc)
2018 : Anice Badri (Tunisie)
2019 : Riyad Mahrez (Algérie)
2020 : Ismaël Bennacer (Algérie) ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar** Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Zetchi

«La saison 2020-2021 va se poursuivre à huis clos»

le match à suivre

Coupe de la CAF

L'ESS affrontera Asante Kotoko, la JSK hérite du Stade malien

football

Ligue 1

Enfin une victoire pour le NAHD, le CSC tombe à domicile

Phase de poules

Les clubs algériens pour un autre exercice

→ Ce sera un autre épisode, plus accrocheur, qui sera engagé début février. Il ne sera pas du même rythme, puisque les clubs élus devront montrer une autre production de jeu plus technique et plus séduisante.

Ils devront aller chercher une autre image, moins violente, mais plus convaincante. Elles sont seize équipes qualifiées issues des 16^{es} de finale aux 15 reversés de la Ligue des champions, phase de poules.

Et dans cet épisode, la Confédération africaine de football apporte une information relative aux «Tchadiens de Gazelle FC ayant déclaré forfait, il ne sera pas possible d'avoir 16 doubles confrontations. Par conséquent, elle a annoncé que la RS Berkane, tenant du titre, est exemptée de barrages et directement qualifiée pour la phase de groupes. Pour le reste, le tirage au sort attribuera à chaque équipe du pot 1 un adversaire du pot 2 et à chaque équipe du pot 3 un adversaire du pot 4. Les barrages aller auront lieu le 14 février prochain, les matches retour le 21 février».

Alors, retenons que les 16 clubs africains élus pour poursuivre leur aventure, on retrouve le tenant du titre, Al Ahly, qui a hérité d'un groupe A équilibré qui lui semble déjà jouable, voire abordable.

Il sera, selon quelques spécialistes, à sa portée. «Les Egyptiens auront en plus l'avantage d'effectuer de courts déplacements, principalement en Afrique de l'Est contre les voisins soudanais d'El Merreikh et face à Simba en Tanzanie». Les Congolais de l'AS Vita Club tente-



■ Le CRB et le MCA auront fort à faire...

(Photo > D. R.)

ront, quant à eux, de s'extirper de ce groupe en compagnie des Diables Rouges.

Du lourd pour le MCA

Il garde encore en tête son élimination par le Zamalek, futur finaliste, en quart de finale la saison passée, l'Espérance Tunis aura l'occasion de prendre sa revanche puisqu'elle retrouve le club cairote dans un groupe D, pas évident où figurent aussi le MC Alger et les surprisants Sénégalais de Teungueth FC qui ont éliminé le Raja Casablanca au tour précédent.

Le CRB surprendra-t-il une nouvelle fois ?

Le TP Mazembe et Mamelodi Sundowns partiront favoris dans le groupe B, mais il faudra se méfier des Soudanais d'Al Hilal, chez qui il n'est jamais facile de jouer, et des Algériens du CR Belouizdad, auteurs d'un excellent début de saison (8 victoires et 1 nul toutes compétitions confondues).

Enfin, le groupe C promet de beaux duels entre le Wydad Casablanca, favori naturel mais qui risque d'être chahuté, l'ambitieux Horoya AC et les Kaizer Chiefs, en quête de leur glorieux passé.

Les Angolais de Petro Atletico ne devront pas non plus être pris à la légère.

H. Hichem

Les groupes :

- Groupe A :

Al Ahly (Egypte), AS Vita Club (RD Congo), Simba (Tanzanie), El Merreikh (Soudan)

- Groupe B :

TP Mazembe (RD Congo), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al Hilal (Soudan), CR Belouizdad (Algérie)

Groupe C :

Wydad Casablanca (Maroc), Horoya (Guinée), Petro Atletico (Angola), Kaizer Chiefs (Afrique du Sud)

Groupe D :

Esperance Tunis (Tunisie), Zamalek (Egypte), MC Alger (Algérie), Teungueth FC (Sénégal)

Le programme du MCA et du CRB :

- Groupe B :

1^{re} journée (12-13 février) :

TP Mazembe - CR Belouizdad
 Mamelodi Sundowns - Al-Hilal

2^e journée (23 février) :

Al-Hilal - TP Mazembe
 CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns

3^e journée (5-6 mars) :

CR Belouizdad - Al-Hilal
 TP Mazembe - Mamelodi Sundowns

4^e journée (16 mars) :

Al-Hilal - CR Belouizdad
 Mamelodi Sundowns - TP Mazembe

5^e journée (2-3 avril) :

CR Belouizdad - TP Mazembe
 Al-Hilal - Mamelodi Sundowns

6^e journée (9-10 avril) :

TP Mazembe - Al-Hilal
 Mamelodi Sundowns - CR Belouizdad

- Groupe D :

1^{re} journée (12-13 février) :

ES Tunis - Teungueth FC
 Zamalek - MC Alger

2^e journée (23 février) :

MC Alger - ES Tunis
 Teungueth FC - Zamalek

3^e journée (5-6 mars) :

Teungueth FC - MC Alger
 ES Tunis - Zamalek

4^e journée (16 mars) :

MC Alger - Teungueth FC
 Zamalek - ES Tunis

5^e journée (2-3 avril) :

Teungueth FC - ES Tunis
 MC Alger - Zamalek

6^e journée (9-10 avril) :

ES Tunis - MC Alger
 Zamalek - Teungueth FC.

NB : Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

A voir

■ BelN Sports 1 20h45 : Juventus Turin - Sassuolo à

■ BelN Sports 2 à 21h : Real Valladolid - Valencia

La Der

Coupe de la CAF : L'ESS affrontera Asante Kotoko, la JSK hérite du Stade malien

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, l'ES Sétif et la JS Kabylie, seront opposés respectivement aux Ghanéens d'Asante Kotoko et au Stade malien, selon le tirage au sort du 2^e tour préliminaire additionnel, effectué vendredi au Caire.

Les deux équipes algériennes joueront le match aller en déplacement, le 14 février, avant d'accueillir leurs adversaires une semaine plus tard, le 21 février.

Pour rappel, l'Entente s'est qualifiée sur tapis vert aux dépens des Tchadiens de Renaissance FC, alors que la JSK s'est imposée en aller et retour face aux Nigériens de l'US Gendarmerie nationale (aller : 2-1, retour : 2-0).

Voici par ailleurs les résultats du tirage au sort du 2^e tour préliminaire additionnel :

Enyimba (Nigeria) - Bloemfontein Celtic (Afrique du Sud)

FC Platinum (Zimbabwe) - ASC Jaraaf (Sénégal)

Raja Casablanca (Maroc) - US Monastir (Tunisie)

Gor Mahia (Kenya) - Napsa Stars (Zambie)

Asante Kotoko (Ghana) - ES Sétif (Algérie)

AS Sonidep (Niger) - Coton Sport (Cameroun)

Stade malien (Mali) - JS Kabylie (Algérie)

Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

Primeiro de Agosto (Angola) - Namungo (Tanzanie)

CS Sfax (Tunisie) - AS Kigali (Rwanda)

Nkana FC (Zambie) - Tihad Athletic Sport (Maroc)
 Bouenguendi Sports (Gabon) - Salitas FC (Burkina Faso)
 Young Buffaloes FC (Eswatini) - ES Sahel (Tunisie)
 Ahly Benghazi (Libye) - DC Motema Pembe (RD Congo)
 RC Abidjan (Côte d'Ivoire) - Pyramids FC (Egypte)

NB : Suite au retrait du club tchadien Gazelle FC, 15 équipes éliminées de la Ligue des champions et reversées en Coupe de la Confédération, au lieu de 16, ont rejoint le 2^e tour préliminaire additionnel. Du coup, le tenant du trophée, la RS Berkane (Maroc), est exempté du 2^e tour préliminaire additionnel et accède directement à la phase de poules à la faveur de son coefficient.